

# MOTO CLUB du RISOUX

UFOLEP Franche Comté

## 3 ieme TRIAL de SAINT PIERRE du 15 MAI 2016 REGLEMENT PARTICULIER . Circuit fermé

### 1/ - ORGANISATION

Le Moto-Club du Risoux organise le 15 MAI 2016, un trial National **Moto** , **comptant pour le CHETRIM de Franche Comté, ainsi que du Lyonnais**. Suivant règlement du CHETRIM (Challenge Trial Moto Moderne Franche Comté).

### 2/ - REGLEMENT

Cette épreuve est sous l'égide de l'UFOLEP, et est ouverte aux motocyclistes conformes aux prescriptions du règlement national de Trial Moto, auquel concurrents et organisateurs devront se référer. Le parcours est un circuit fermé à la circulation.

### 3/ - CATEGORIES

Le trial est ouvert aux catégories suivantes:

**Senior 4, Senior 4 +, Senior 3, Senior 3+, Senior 2 et Senior1.**

Des catégories MOTO Anciennes seront proposées, selon règlement du CHETRA, mais hors classement CHETRA.

### 4/ - PARCOURS

Le circuit se trouve sur le territoire de SAINT PIERRE (Jura). Il a une longueur de 8 kilomètres et comportera 12 zones par tour. 2 Tours à faire pour les Senior 4, 3 tours pour les autres catégories.

Le Moto-Club du Risoux se réserve le droit de modifier le nombre de tours et le temps imparti le jour de l'épreuve en fonction des conditions météo. Ces modifications seront affichées au départ.

### 5/ - PENALISATION

Le pilote doit franchir les zones dans l'ordre, et en suivant exclusivement le parcours de liaison balisé pour l'occasion. Dans chaque zone les Commissaires comptabiliseront les pénalités comme suit :

<b>Zéro pied</b>	= 0 point
1 Pied / 1 contact autre que repose pied et sabot moteur	= 1 Point
2 Pieds / 2 contacts autre que repose pied et sabot	= 2 Points
3 Pieds et plus	= 3 Points
<b>Echec</b> : Chute, sortie de la limite de zone, recul	= 5 points

Le classement final déclarera vainqueur celui qui aura marqué le moins de points dans sa catégorie.

**Tout pilote roulant en dehors du circuit se verra immédiatement disqualifié.**

#### 6/ - ENGAGEMENT

Pour l'engagement, veuillez employer le formulaire ci-joint ou sur le site :  
mc-risoux.fr

#### 7/ - CONTROLES

Les contrôles administratifs se feront le 15 Mai de 8h00 à 9 heures 30 au Local Technique de Saint Pierre. Les pilotes devront se présenter avec :

- Le permis de conduire ou le CASM
- La carte grise de la moto
- La licence réglementaire Ufolep de l'année en cours
- Le casque homologué
- L'assurance de la Moto

#### 8/ - DEPARTS

Le premier départ sera donné le 15 Mai 2016 à partir de 9 heures 30.

**Le temps imparti est de 7 h 30 pour toutes les catégories.**

#### 9/ - ASSURANCE

Une police d'assurance conforme au règlement en vigueur est souscrite auprès d'ABELA Assurance.

#### 10/ - POINTS A RESPECTER

Le système d'échappement des motos devra être muni d'un silencieux conforme au code de la route.

Le port d'un casque homologué AFNOR est obligatoire.

#### 11/ - DISTRIBUTION DES PRIX

Elle aura lieu le 15 MAI à 17h30.

#### 12/ - OFFICIELS

Directeur de course : Mr Daniel GROS

Commissaires sportifs : Patrick DELACROIX et Christian MASTROSTEFANO

Fait à Villards le 5 janvier 2016

Jean Marie VALLET  
Président du Moto Club du Risoux